

COMMUNE DU BEZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

Liste des délibérations

N° 37/2024 : Convention de concession à long terme de places de stationnement en vue de la construction d'un accueil de jour ADMR à Saint Agnan ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 38/2024 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 39/2024 : Vote des subventions aux associations (hors comités des fêtes) ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 40/2024 : Vote des subventions aux associations (hors comités des fêtes) ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 41/2024 : Vote des subventions aux associations (hors comités des fêtes) ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 42/2024 : Vote des subventions aux comités des fêtes ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 43/2024 : Vote des subventions aux comités des fêtes ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 44/2024 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'APEL de l'école Présentation Notre Dame de Brassac ;	<i>Adopté à la majorité</i>
N° 45/2024 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au club « Génération mouvement de Brassac » ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 46/2024 : Modification du tarif de location des salles polyvalentes ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 47/2024 : Adhésion au contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux pour la période 2025-2028 - autorisation de signer le contrat, choix des garanties, délégation de gestion au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 48/2024 : Admission en non-valeurs de titres de recettes - Budget communal ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 49/2024 : Admission en non-valeurs de titres de recettes - Budget «Eau et assainissement » ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 50/2024 : Budget principal de la commune – Décision modificative n°1 ;	<i>Adopté à l'unanimité</i>
N° 51/2024 : Avis du conseil municipal - Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale ayant pour objet l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Boissezon par la société BOISSEZON ÉNERGIES.	<i>Adopté à la majorité</i>